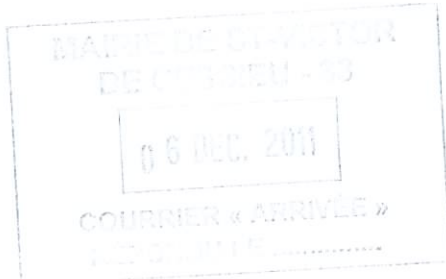




LA POSTE

Direction de l'Enseigne de l'Isère



Monsieur le Maire  
Monsieur Jean-Charles GALLET  
62 place de l'église

38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU

Grenoble le 23/11/2011

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier du 26 octobre concernant votre rencontre avec Monsieur CHANA, je vous apporte les éléments de réponse suivant.

La Poste participe à l'aménagement du territoire, conformément à la Loi du 20 mai 2005 et aux décrets qui la précisent. Le maintien de la présence postale n'exclut pas une adaptation permanente des modalités de cette présence. Pour répondre aux évolutions démographiques, aux besoins des populations et aux nouveaux modes de vie, nous sommes en effet amenés à revoir les horaires d'ouverture, mais aussi à créer des partenariats. A ce titre le département de l'Isère compte à ce jour 148 partenariats sur 304 points de contacts soit 48%.

Depuis maintenant plusieurs années, nous pouvons sans conteste dresser un bilan positif de ces nouveaux partenariats. La grande majorité des élus qui l'ont choisie se félicitent de cette nouvelle formule qui garantit au public l'accès à un service postal de proximité, lequel s'inscrit dans la confiance, la durée (engagement 9 ans, reconductible) et surtout la pérennité d'une présence postale sur les communes rurales. Nous tenons à votre disposition la liste des partenariats en place, ainsi que les coordonnées des interlocuteurs responsables.

Pour encourager cette dynamique, il importe de réaffirmer que ces conventions, librement établies entre La Poste et les communes, sont le fruit d'une véritable concertation, à laquelle je tiens tout particulièrement. Dans le respect du contrat tripartite nous devons faire en sorte que cette nouvelle forme de présence postale mutualisée soit la plus attractive possible, pour que les collectivités, La Poste et ses clients soient pleinement satisfaits de cette nouvelle organisation.

Aussi, j'ai demandé à Monsieur Gilles MONNET, Directeur des projets, de vous rencontrer début 2012, afin d'échanger et de répondre à vos interrogations légitimes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Christelle MENAGER

Directrice de l'Enseigne La Poste